



SNUipp-FSU Paris

11 rue de Tourtille 75020

tél.01 44 62 70 01

<http://75.snuipp.fr>

Mél : snu75@snuipp.fr



Segpa : compte-rendu de l'audience du 2 février 2021

Pour l'Académie : M. Teulier, DASEN

M. Fontaine, Conseiller technique du recteur ASH

Mme Leroy-Varin, IEN-ASH

Pour le SNUipp-FSU : Serge BONTOUX, Directeur de SEGPA

Sylvie HERMET, Directrice SEGPA

Fred THIMONIER, Directeur SEGPA

Marie LAFERRIERE, PE membre du bureau départemental

Cette audience a été sollicitée par le SNUipp-FSU suite aux annonces de la fermeture de la SEGPA Jacques Prévert, mais d'autres points ont été abordés également : effectifs/formation/public accueilli...

(Les réponses de l'administration sont en italiques).

- Fermeture de la SEGPA Jacques Prévert (prévue au prochain Comité Technique Académique du 9 février)

Le SNUipp s'interroge sur le sens de la fermeture de cette Segpa, bien située dans un arrondissement facile d'accès qui permet de désengorger les autres établissements. Elle fait aussi lien entre le nord et le sud. La question qui se pose pour expliquer cette fermeture serait-elle la baisse de la difficulté scolaire ? Or ce n'est pas le cas. Cette décision a été prise sans dialogue avec la directrice de Segpa, écartée de toute information. Ce procédé questionne sur la place et le devenir des Segpa.

Pour l'Académie, la fermeture se justifie car il ne restait que 2 niveaux : cette décision est la suite du constat qu'il y a peu d'élèves affectés à Jacques Prévert et cela depuis plusieurs années ! Pour le DASEN, le pour et le contre ont bien été évalués. Les 4èmes (futurs 3èmes) vont être réorientées dans les Segpa les plus proches de leur domicile afin d'éviter tout décrochage scolaire. Ce travail avec les familles concernées va se poursuivre avec la CDOEA en associant la directrice de la SEGPA. La continuité dans les apprentissages, notamment dans les champs professionnels sera dans la mesure du possible respectée.

Le SNUipp remarque que l'assèchement d'orientation d'élèves vers Jacques Prévert est du fait du Rectorat : c'est, par le biais de la CDOEA, lui qui oriente et affecte. Où sont passés les élèves en grandes difficultés ? Nous savons que les besoins sont criants. Alors, s'agit-il d'une volonté de récupérer des locaux dans un beau quartier ?

Pour l'Académie, c'est un projet ancien dont le chef d'établissement avait connaissance. Cette Segpa recrute des élèves d'autres arrondissements : il y en a très peu du VIème. Les constats qu'elle n'est pas remplie, que la classe de 6ème avait déjà été fermée, montrent bien les raisons de cette fermeture. C'est un projet qui était en marche et dont l'aboutissement est la fermeture définitive. Il n'y a pas, selon l'Académie, de remise en question du maillage des segpa. Il y a 64 places par segpa qui doivent être remplies en respectant bien la règle de 16 maximum par classe. Peut-être que le dédoublement des CP/CE1 explique qu'il y ait moins d'orientation en CM2 : cette réforme porte ses fruits. Les locaux appartiennent à la ville mais le souhait est qu'ils restent à usage scolaire, mais vers d'autres besoins.

Le SNUipp interroge sur les personnels de cette Segpa.

L'Académie a pris note du souhait de la directrice d'avoir un autre poste dans une segpa avec logement. Pour la P.E. des postes vacants en segpa sont disponibles. Les PLP, le champ habitat peine à recruter donc il y aurait des postes, pour le champ ERE un poste en LP serait proposé.

- Les effectifs

Le SNUipp constate une baisse à la rentrée de septembre 2020 expliquée certainement par la crise sanitaire. Beaucoup de dossiers d'entrée en 6ème ou en 5ème n'ont pu être menés à bien, surtout avec des Rased attaqués. Très peu de directeurs de Segpa sont associés avec les IEN de circonscriptions et les directeurs d'école à l'élaboration des dossiers. Il faut aussi assurer une meilleure formation de nos collègues P.E. sur le travail mené dans les collèges. Peut-être l'Académie doit s'interroger et recréer des dynamiques de formation.

L'Académie va proposer lors du Conseil d'IEN d'associer les directeurs de Segpa lors de la période préparatoire aux pré-orientations. Les IEN sont formés au suivi des élèves : ce sont eux qui doivent mobiliser toutes les possibilités d'orientations dit l'administration. C'est le parcours des élèves.

- Les formations.

Le SNUipp s'inquiète d'un métier qui peine à recruter. Il y a sur les 15 segpa parisiennes 6 P.E. non spécialisés et 6 P.E contractuels. Le SNUipp a des propositions pour rendre ces postes attractifs : envoyer l'information à l'ensemble de la profession pour les réunions d'information sur l'enseignement adapté, permettre aux DACS d'intervenir dans les formations à l'INSPE, ou dans les animations pédagogiques en direction des collègues du cycle 3 notamment.

Pour les PLP, le constat n'est guère réjouissant : la plupart sont des contractuels (1 seul vacataire a eu son Cappei).

Quel effort va être consenti pour les accompagner ? Certains ont présenté le concours interne sans aucune aide de l'administration, ni pour la préparation ni pour un soutien : refusés mais toujours en poste !

La V.A.E. permettrait d'accéder au Cappei plus facilement. Il faut aussi offrir au PLP la possibilité de partir en formation.

L'Académie pourrait aussi mener avec les directeurs de Segpa une réflexion, lors des formations initiales des enseignants à un module sur l'enseignement adapté.

L'administration n'a pas prévu de départs pour 1 ou 2 PE/PLP parisiens en stage de formation DDEEAS alors qu'il y a déjà 2 départs à la retraite prévus, au motif que l'académie ferait partir beaucoup de collègues en stage de PsyEN et que Paris est attractif sur ce type de poste.

Cette réponse est pour le SNUipp non satisfaisante. Nous sommes aussi soucieux du mépris affiché envers les directeurs de Segpa : pas d'Isae / pas de prime numérique / pas de prime covid.

L'Académie va proposer une réunion pour présenter les métiers de l'ASH : ce sera en Visio. Il s'agira de présenter Ulis / Segpa, etc. Tout l'ASH.

Il y a 6 départs en formation Cappei fléchés Segpa.

Pour les PLP, il est important d'accompagner tous les collègues et de les faire accéder aux stages MIN et à la formation CAPPEI.

- Les remplacements

Il y a encore dans les établissements des professeurs non remplacés aussi bien des P.E que des PLP ou des PLC.

L'Académie reconnaît cette année les difficultés de remplacements dues à la situation sanitaire. Les recrutements disciplinaires sont plus compliqués. Mais la gestion par visio semble bien fonctionner et permet ainsi d'assurer une part des enseignements.

- Le paiement des HSA et enseignement en classe ordinaire en collège pour les P.E.

Le SNUipp informe le Dasen des problèmes rencontrés en début d'année sur des refus de paiement d'HSA pour des professeurs du 1^{er} degré et des difficultés pour mettre des projets en place et intervenir dans les classes générales.

L'Académie reconnaît une réelle difficulté pour la mise en paiement des HSA pour les P.E personnel du 1^{er} degré mais en charge d'enseignement dans le 2nd degré et ne voit pas a priori d'opposition à les payer.

Il y a une vraie « plus-value » à associer la polyvalence des P.E. et la maîtrise disciplinaire des PLC. Il y a un réel intérêt au croisement des 2. L'administration y est très favorable.

- Les affectations des élèves.

Le SNUipp tient à faire remonter les inquiétudes concernant les élèves affectés en Segpa.

Au-delà des problèmes liés à la crise sanitaire nous accueillons des élèves avec des situations de plus en plus complexes. Peut-être manquons-nous de places dans le médico-social ? Il faudrait recenser les besoins, et porter des projets auprès de l'ARS.

Reste aussi la question des poly-exclus et des élèves avec des troubles sans pour autant une reconnaissance MDPH et/ou des soins appropriés.

L'Académie nous informe qu'il y a 4 % des élèves reconnus par la MDPH dans le 2nd degré (Plus fort taux national).

Ce qui est constaté dans les Segpa l'est aussi en collège.

L'administration annonce l'ouverture d'un Itep dans le XVIIIème (celui du XIIIème qui a fermé), la création de structures dépendant de l'ARS qui auraient vocation à se rapprocher des SEGPA : EMAS-H, en appui sur un IME avec des interventions d'éducateurs, de psychologues.